



COMMUNE DE ROUGEMONT

Au cours de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

D'autoriser sans mise à l'enquête, avec délivrance d'un permis de construire, les travaux suivants :

- Bach Lorenz – Réfection des fonds de l'écurie – Route de la Forcla 5.1
- PPE Résidence Costi B – Réfection de la toiture – Chemin du Borgeaud 10
- Hauswirth Othmar – Remplacement de deux tabatières par deux fenêtres de toiture type Velux – Route de Flendruz 12
- Commune de Rougemont & divers propriétaires – Mise en séparatif et remplacement de conduites – Les Coursions
- Commune de Rougemont – Mise en séparatif et remplacement de conduites Le Crêt – garage du Vanil – RC 702
- Malmasson Maurice – Création d'une fenêtre complémentaire en façade Nord – Route du Revers 32

D'autoriser après mise à l'enquête, avec délivrance d'un permis de construire, les travaux suivants :

- von Peterffy Elisabeth & Conrad – Changement du système de production de chaleur – Chemin du Gavoin 12
- Litta Modignani Eugenio – Modifications intérieures et en façades du projet initial autorisé. Création d'un local technique – Route de la Saussa 1
- Al-Said Tania – Agrandissement de la cuisine et nouvelle chambre à coucher – Route du Boët d'Amont 25
- von Habsburg-Lothringen Eleonore – Agrandissement, transformations intérieures, modification de la toiture et construction d'un garage – Chemin du Gavoin 18

En outre, la Municipalité a :

- Décidé d'engager en tant que stagiaire au service de la bourse M. Robin Herion ; ceci pour une durée de trois mois.

La Municipalité